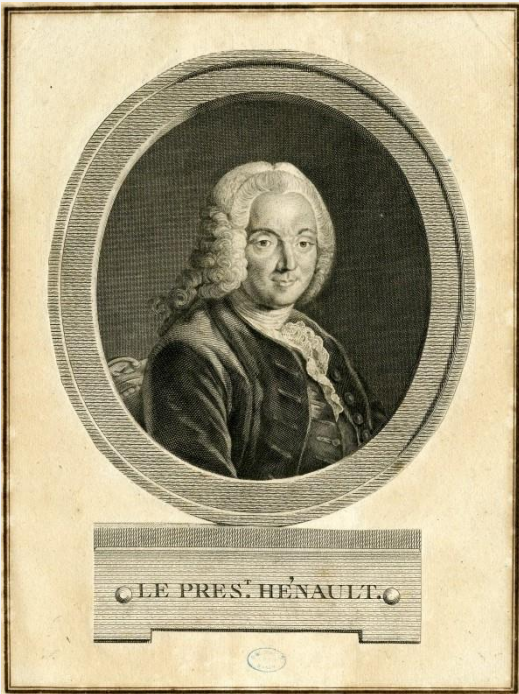


Associé étranger (1751-1770)

Charles-Jean-François Hénault d'Armcorezan est né à Paris le 8 février 1685, fils de René-Jean-Rémy Hénault de Cantobre, fermier général, et de Françoise de Ponthon. Élève chez les Jésuites, il s'oriente vers une carrière de prédicateur et entre dans la congrégation de l'Oratoire qu'il quitte cependant au bout de deux années pour faire son droit. Il devient conseiller au parlement de Paris en 1705 puis président de la Première chambre des Enquêtes en 1710, fonction qu'il conserve jusqu'en 1731. Très tôt, le président Hénault s'est intéressé à la littérature. Il remporte en 1707 le prix d'éloquence de l'Académie française pour son poème intitulé *L'Homme inutile*. Il compose des chansons et des poèmes qui lui valent un prix de l'Académie des Jeux floraux en 1708. Il compose des pièces de théâtre en vers et en prose. Il est également l'auteur de deux tragédies : *Cornélie vestale* (1713), *Marius à Cirthe* (1715). Il est élu à l'Académie française le 23 décembre 1723, en remplacement du cardinal Dubois, et en est directeur en 1727. Il s'y montre disciple de Fontenelle, ami de Voltaire et adversaire de d'Alembert.



Le président Charles-Jean-François Hénault
Nancy, bibliothèque Stanislas, FG3 Hénault 001a

« Hénault Charles Jean François, Président honoraire aux enquêtes. Né à Paris en 1685, mourut dans cette ville en 1770. Il étoit fils d'un fermier général, il avoit été quelque temps à l'oratoire. Le président Hénault y ayant cueilli les fleurs de la littérature, il entra dans le monde, remporta le prix de l'Académie française en 1707 par son poème intitulé *L'Homme inutile*. Il conserva jusqu'au dernier âge tout ce qui fait aimer, tout ce qui fait rechercher l'esprit de conversation. Il joignoit une pénétration vive et réfléchie, une éloquence douce et pénétrante ». (Texte d'une main anonyme figurant au dos de la gravure).

Après la démission de sa charge, il mène une vie mondaine très active, fréquente les salons, a une liaison avec Madame du Deffand. Il publie encore en 1744 un *Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV* qui fait l'objet de plusieurs rééditions. Cet ouvrage lui vaut d'être nommé membre honoraire de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres (30 novembre 1755). Il est associé étranger de l'Académie royale des sciences de Berlin (8 mai 1749) et membre de l'Académie royale suédoise des belles-lettres, d'histoire et des antiquités de Stockholm (1755). Le président Hénault est également élu le 28 août 1760 membre honoraire de la Société royale des Sciences et des arts de Metz.

Lors de la séance de la Société royale de Nancy du 8 mai 1751, le chevalier de Solignac, son secrétaire perpétuel, annonce le président Hénault comme membre honoraire – en même temps que Montesquieu et Secondat son fils – et c'est en cette circonstance qu'Hénault lui fait

parvenir le texte de sa comédie *Le réveil d'Épiménide*. Si la date réelle de son écriture n'est pas établie avec certitude (Voir Jean-Claude Bologne), elle est imprimée pour la première fois dans les *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* de 1754, avant de paraître à Berlin en 1755. Le 6 mai 1757, on lit à la Société un ouvrage du président Hénault « Pourquoi la langue française est chaste et la langue latine de l'est pas » ainsi que sa lettre écrite adressée au roi Stanislas au sujet de cet ouvrage dans laquelle il écrit notamment : « La Reine m'a fait l'honneur de me dire que Votre Majesté souhaitoit d'avoir la dissertation que j'ai faite sur la chasteté de la langue française. Elle semble avoir deviné ma première intention car je l'avois destinée d'abord pour son académie de Nancy [...] ». Le 8 mai 1762, « le Père Leslie lit un discours de M. Henaut sur le silence » (Durival).

De 1753 à 1768, le président Hénault exerce la charge de surintendant de la maison de la reine Marie Leszczyńska qui a pour lui de l'amitié et contribue à le tourner vers la religion. Il se convertit en 1765 et fait une confession générale, déclarant : « On n'est jamais si riche que quand on déménage ». Sa dévotion lui vaut des traits satiriques de Madame du Deffand et de Voltaire qui le juge désormais « l'esprit faible et le cœur dur ». En 1756, le Roi lui accorde les entrées de sa chambre. Après la mort de la reine, en 1768, il est surintendant de la maison de la Dauphine.

Il meurt à Paris le 24 novembre 1770, laissant des *Mémoires* qui sont publiés en 1854 par son petit-neveu, le baron de Vigan. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 486 ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 20^e, Paris, Michaud, 1817, p. 48-54 ; Jean-Claude BOLOGNE, « Le Réveil d'Épiménide : fortune d'un mythe littéraire », communication à la séance du 13 janvier 2018 de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (En ligne) ; *Dictionnaire de biographie française*, t. 17^e, Paris-VI, 1989, col. 894-895 (T. de Morembert) ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴ (8 mai 1751, 8 mai 1762) ; Frédéric GODEFROY, *Histoire de la littérature française*, t. III, Paris, 1863, p. 107-117 ; Simone GOUGEAUD-ARNAUDEAU, *Le Président Hénault (1685-1770) ou les Amours d'un magistrat mondain*, Paris, l'Harmattan, 2017 ; Henri LION, *Un Magistrat homme de lettres au XVIII^e siècle, le président Hénault*, Paris, Plon-Nourrit, 1903 ; L. LOUVET, « Hénault (Charles-Louis-François) », *Nouvelle biographie universelle*, t. 23^e, Firmin-Didot, Paris, 1858, col. 912-924 ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, vol. I, i, p. 152, vol. I, ii, p. 143-184, vol. IV, p. 169-183 ; *Mémoires du président Henault de l'académie française écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu M. le baron du Vigan*, Paris, Dentu, 1855 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), f° 54 ; Lucien PERREY (Luce Herpin), *Le Président Hénault et Marie du Deffand, la cour du Régent, la cour de Louis XV et de Marie Leczinska*, Paris, Calmann-Lévy, 1893 ; M. TYRTEE TASTET, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française depuis la fondation jusqu'à nos jours. 1635-1855*, t. 4^e, Paris, 1866, p. 64-69.